

A l'initiative de

La diaspora burundaise en Belgique,
La société civile organisée burundaise,
Et de Personnalités du Burundi et en exil,

RECOMMANDATIONS

Ces recommandations ont été pensées et adoptées à un moment critique pour les Burundais comme en attestent divers rapports nationaux et internationaux.

Ces journées ont pourtant montré que des Burundais de diverses sensibilités pouvaient s'asseoir ensemble et définir des orientations partagées pour la construction de l'avenir de leur pays.

Ne rien faire dans cette situation aussi difficile que complexe n'est pas envisageable.

Contexte :

Au cours des décennies qui ont suivi son accession à l'indépendance en 1962, le Burundi a connu des conflits récurrents qui ont particulièrement affecté sa stabilité politique et économique.

La signature des accords d'Arusha, en 2000, a permis d'engager un processus de paix et d'initier des réformes politiques majeures.

La Constitution de 2005, issue des accords d'Arusha, a introduit des quotas afin d'assurer la représentation de l'ensemble des différentes catégories et couches sociales du Burundi dans les institutions. Elle a également prévu la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle afin d'établir la vérité sur les violences passées et de lutter contre l'impunité.

Le 26 avril 2015, avec l'annonce de la candidature de Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat présidentiel, le pays a connu des événements socio-politiques suivis de violences.

Ces derniers ont freiné la dynamique de relance économique et continuent de poser au pays des défis multiformes de développement et humanitaires.

Trois ans après le début de la crise, plus de 400.000 burundais, dont une grande majorité de femmes et d'enfants, sont maintenant réfugiés dans les pays voisins et certains même plus loin, en Europe ou ailleurs.

L'économie du Burundi a été négativement impactée ces trois dernières années. Le Burundi fait partie des pays pauvres, avec un PIB de 286 dollars par habitant selon la Banque Mondiale, et un taux de croissance de 1,7% en 2016.

Le dialogue inter-burundais soutenu par la communauté internationale y compris les Nations Unies a été préconisé comme voie de réconciliation nationale et d'un retour à la sécurité et à une paix durable. Ces efforts se poursuivent dans un nouveau contexte politique dominé par l'organisation d'élections générales en 2020.

Espace de rencontres et de réflexions entre Burundais :

Ces « Journées du Burundi » à Bruxelles ont offert un espace de rencontres et de réflexions entre Burundais de la société civile, résidant au Burundi ou en exil.

Pendant deux jours, une centaine de citoyens burundais se sont réunis au Parlement francophone bruxellois, au Sénat de Belgique et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En favorisant un dialogue franc et ouvert, ces « Journées du Burundi » ont permis l'adoption des recommandations ci-dessous. Utiles au développement d'un projet de société pacifié et inclusif, ces recommandations ont pour ambition de participer à la sortie de crise du Burundi.

Elles ont été rendues publiques à Bruxelles le 29 novembre 2018 en conclusion de ces deux journées.

Le travail de Mémoire

L'histoire récente du Burundi est tissée d'événements tragiques gravés dans la mémoire collective. Des événements perçus, interprétés différemment en fonction des appartenances, des expériences et épreuves personnelles. D'où une mémoire collective fragmentée, polarisée, saturée de confusions.

Aborder la question de la mémoire collective au Burundi, c'est oser regarder en face les brutalités et les barbaries qui ont bouleversées, déchirées, meurtries, anéanties l'existence de centaines de milliers de burundais, génération après génération.

Regardons l'horizon ensemble et passons à l'action, pour se faire, nous vous proposons un moment ; un lieu et quatre outils à mobiliser aujourd'hui pour construire demain.

1. Un moment : Commémorer ensemble toutes les souffrances autour de l'énonciation de toutes nos victimes.

2. Un lieu partagé autour d'un monument pour les justes, celles et ceux qui ont donné leur vie au-delà de leur appartenance réelle, prêtée ou supposée, pour sauver une vie et donc l'humanité entière

3. Quatre outils pour coconstruire ensemble

- Une plateforme d'échanges numériques, qui nous permettrait de mettre en commun et construire un cadre synoptique de la mémoire (compilant les faits, leurs dates et leurs lieux).
- Un rendez-vous annuel autour des Journées du Burundi, après Bruxelles, un rendez-vous en Allemagne
- L'opportunité de mettre en lumière les potentialités et complémentarités des burundais.e.s notamment via des

ateliers de formation à la prise de parole dans les camps de réfugié.e.s.

- Le répertoire des noms de toutes nos victimes. Il est temps que les victimes arrêtent de s'accuser mutuellement, qu'on partage nos deuils publiquement et collectivement autour d'un registre numérique et accessible, à tous et toutes, en tout lieu et en tout temps. Gushirakana : allons les uns vers les autres, les cœurs à l'écoute de la douleur de chacun.e pour rompre le cycle des violences, qui nous hantent. Ejo : hier et demain Ejo : demain pas comme hier.

VERSION PROVISOIRE

La situation socio-économique

L'économie du Burundi a été négativement impactée ces trois dernières années. Le Burundi fait partie des pays pauvres avec un PIB de 286 dollars par habitant selon la Banque Mondiale et un taux de croissance de 1,7% en 2016.

1. Dialogue inclusif :

Il faut un dialogue inclusif avec l'appui des mécanismes internationaux.

2. Environnement des affaires :

Renforcer la Sécurité juridique des investisseur, l'accès aux crédits, etc

3. Lutte contre la corruption/transparence des finances publiques :

La Révision du cadre légal de lutte contre la corruption pour sévir contre l'enrichissement illicite. La traçabilité de toutes les recettes publiques. La fin des contributions en dehors du cadre légal imposé à la population et le contrôle des flux financiers qui quittent le territoire.

4. Vision planifiée :

Etablir un document de planification économique élaboré de façon cohérente et participative pour l'appropriation par la société civile

5. Reprise de la coopération :

Un dialogue doit être repris avec les bailleurs internationaux et régionaux pour qu'ils reviennent au Burundi.

6. Formation :

Le Leadership politique et économique doit bénéficier d'une formation transformationnelle, responsable et visionnaire.

Et les capacités de la population doivent être renforcées en insistant sur les valeurs d'éthique, de moralité et d'intégrité.

VERSION PROVISOIRE

La situation des femmes dans les camps de réfugiés

1. **Responsabiliser** le HCR et les pays d'accueil sur la protection maximale des camps de réfugiés, notamment en protégeant les femmes et filles qui, pour la plupart sont des survivantes de la terreur qui règne dans leur pays d'origine.
2. **Faciliter** l'accès dans les camps aux associations ayant une expertise dans l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des réfugiés.
3. **Soutenir** les projets générateurs de revenus, initiés par ces femmes et filles dans les camps de réfugiés qui doit faciliter l'intégration et l'insertion socio-professionnelle dans les pays d'accueil.
4. Mettre en place une **cellule psychologique** à l'intérieur des camps afin d'accompagner au mieux ces femmes et filles traumatisées, leur permettre de se reconstruire moralement, et aussi d'avoir accès aux médicaments appropriés. Nous proposons également de mener une forte campagne de sensibilisation au respect de la vie et de la dignité de la femme et de la fille vivant dans les camps de déplacés.
5. **Donner accès à la justice** et à la défense de leurs droits à ces femmes et ces filles ayant subi des viols et des violences au Burundi, dans les camps ou en dehors des camps.

6. **Promouvoir** des activités culturelles et sportives pour ces femmes et ces filles confinées dans les camps. Développer également des espaces de parole et une transmission de la mémoire pour ces femmes et filles étouffées dans le silence de ce qu'elles ont vécues.

VERSION PROVISOIRE

7. La situation des jeunes dans les camps de réfugiés

1. Urgence humanitaire :

Note : Les besoins diffèrent en fonction des pays, de la politique des réfugiés, et de la relation bilatérale avec le Burundi

- a) Les pays hôtes doivent assurer la sécurité des réfugiés, et la CI doit garantir ce droit.
- b) Nécessite d'une étude internationale statistique détaillée faisant un inventaire des besoins et des initiatives pilotes qui peuvent être répliquées/soutenues ailleurs
- c) Revitalisation urgente des fonds d'assistance aux réfugiés.
- d) Réorientation d'une partie de l'aide au développement vers les camps de réfugiés.
 - Exhorter les bailleurs à financer le fonds du HCR pour la crise des réfugiés burundais.
 - Création d'un fonds spécial international pour les jeunes réfugiés burundais (RDC, Rwanda, Ouganda, Tanzanie) pour les organisations locales qui soutiennent les réfugiés. Secteurs clés : l'éducation, le développement psycho-émotionnel (soutien psychologique, lieux de vie à visée éducative, maisons des jeunes, ...) et l'insertion socio-professionnelle.
 - Création d'un fonds de solidarité de la diaspora

2. Invisibilité et exclusion des jeunes réfugiés :

- a) Besoin d'organisation des réfugiés en structure qui leur permette de participer aux prises de décision dans la gestion des camps.

- b) Nécessité des pays hôtes à faciliter l'insertion socio-professionnelle.

3. Préparation à l'avenir :

- a) Garantir l'accès à l'éducation primaire, secondaire générale, et bourses universitaire et l'accès a la formation professionnelle.

- b) Création d'un pouvoir économique pour les jeunes (initiatives innovatrices génératrices de revenus dans les secteurs porteurs – technologie, etc...).

- c) Encadrement psycho-émotionnel et civique par la création de lieux de formation en leadership et éducation citoyenne, lieux d'échanges, de guérison, écoute et développement personnel.